

RCS : ANNECY
Code greffe : 7401

Documents comptables

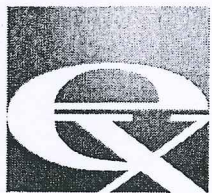
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00273
Numéro SIREN : 385 274 196
Nom ou dénomination : EUREX FIDUCIAIRE EUROPEENNE

Ce dépôt a été enregistré le 24/11/2020 sous le numéro de dépôt B2020/013197



GROUPE
eurex
Comptabilité
Conseil
Audit

Comptes annuels

2019

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

SAS EUREX FIDUCIAIRE EUROPEENNE

3 Rue champ de la vigne

74600 SEYNOD

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME

B. Michel

GROUPE EUREX

Société d'Expertise Comptable inscrite au
tableau de l'ordre de la région Rhône-Alpes

Tél. 0450263600

Fax.

<http://www.eurexfrance.com/>

Comptes annuels

2019

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS EUREX FIDUCIAIRE EUROPEENNE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 12 579 081 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 919 017 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis selon les normes définies par le règlement ANC n° 2016-07 du 04 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
Fonds commercial né d'un apport partiel d'actif de 1993
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio n	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	2 547 028			2 547 028
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	48 636		2 859	45 777
Immobilisations incorporelles	2 595 664		2 859	2 592 805
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	534			534
- Installations générales, agencements aménagements divers	939 386	101 293	60 402	980 278
- Matériel de transport	14 615		14 614	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	670 005	53 697	35 799	687 903
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	39 021		22 000	17 021
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 663 560	154 990	132 815	1 685 735
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 943 952	233 617		3 177 569
- Autres titres immobilisés	512			512
- Prêts et autres immobilisations financières	45 169			45 169
Immobilisations financières	2 989 634	233 617		3 223 251
ACTIF IMMOBILISE	7 248 857	388 607	135 674	7 501 791

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		154 990	233 617	388 607
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		154 990	233 617	388 607
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Restitutions	2 859	132 815		135 674
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	2 859	132 815		135 674

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2019
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	2 547 028

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	21 969	561	2 859	19 670
Immobilisations incorporelles	21 969	561	2 859	19 670
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	534			534
- Installations générales, agencements aménagements divers	473 563	65 179	60 402	478 341
- Matériel de transport	11 915	751	12 666	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	468 356	65 996	30 518	503 834
- Immobilisations, mise en concession				
Immobilisations corporelles	954 368	131 926	103 586	982 709
ACTIF IMMOBILISE	976 337	132 487	106 445	1 002 379

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 588 073 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	261 936		261 936
Prêts			
Autres	45 169		45 169
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 673 098	4 673 098	
Autres	524 735	524 735	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	83 135	83 135	
Total	5 588 073	5 280 968	307 105
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
HG CLIENTS FAE	1 626 857
FOURNIS RRR A OBTENIR	6 261
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	26 824

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	35 000			35 000
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	35 000			35 000
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Provisions

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	170 957	43 904	71 886		142 976
Total	170 957	43 904	71 886		142 976
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		43 904	31 886		
Financières			1 797		
Exceptionnelles			40 000		

Notes sur le bilan
Dettes
Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 814 215 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	3 168	3 168		
- à plus de 1 an à l'origine	667 084	302 738	364 346	
Emprunts et dettes financières divers	1 697	1 697		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	713 813	713 813		
Dettes fiscales et sociales	2 285 781	2 285 781		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	105 212	105 212		
Produits constatés d'avance	1 037 459	1 037 459		
Total	4 814 215	4 449 868	364 346	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	239 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice	164 217			
Dettes rattachées auprès des assoc. pers				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	282 795
ECFE01 FOURNISSEURS F.N.P.	57 800
INTERETS COURUS A PAYER	3 168
INTERETS COURUS SUR C/C	927
DETTES PROV./CONGES PAYES	381 152
DETTES PROV./PARTIC.SALAR	125 535
PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	60 000
PRIMES DE BILAN CAP	17 818
PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	44 000
FRAIS DE DEPLACEMENT CAP	1 485
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	119 671
CHARG SOCIAL S/CONG PAY	181 252
PROVIS CHGES S/PRIMES	19 680
EFEA01 CHARG SOC A PAYER	11 356
ETAT CHARGES A PAYER	65 945
Total	1 372 583

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
HG CHARG CONSTAT AVANCE	83 135		
Total	83 135		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTAT.D AVANCE	1 037 459		
Total	1 037 459		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.



Détail des produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTAT.D AVANCE	1 037 459.15		
Total	1 037 459.15		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS EUREX FIDUCIAIRE EUROPEENNE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		3 Rue champ de la vigne 74600 SEYNOD		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 8 5 2 7 4 1 9 6 0 0 0 1 8		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N clos le,		30/09/2019	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	19 971	19 670	300
		Fonds commercial (1)	AH	AI	2 547 027		2 547 027
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	25 805		25 805
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	533	533	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 668 180	982 174	686 005
		Immobilisations en cours	AV	AW	17 020		17 020
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	2 915 633	40 571	2 875 062
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	261 935		261 935
		Autres titres immobilisés	BD	BE	512		512
		Prêts	BF	BG			
Autres immobilisations financières*		BH	BI	45 169		45 169	
TOTAL (II)		BJ	BK	7 501 790	1 042 950	6 458 840	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	171		171	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	4 673 098	338 044	4 335 054
		Autres créances (3)	BZ	CA	524 734	7 764	516 969
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	1 184 910		1 184 910	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	83 135		83 135	
	TOTAL (III)	CJ	CK	6 466 049	345 808	6 120 240	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	13 967 840	1 388 758	12 579 081	
Revenis : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS EUREX FIDUCIAIRE EUROPEENNE		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 958 624 ...)	DA	1 958 624	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	415 153	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	195 862	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	4 034 187	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	919 016	
	Subventions d'investissement	DJ	1 055	
	Provisions réglementées *	DK	35 000	
	TOTAL (I)	DL	7 558 899	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	142 976	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	142 976	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	670 252	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	26 082	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	62 991	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	713 813	
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 318 980	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA	47 626	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 037 459	
	TOTAL (IV)	EC	4 877 205	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	12 579 081	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 449 868		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 906		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : SAS EUREX FIDUCIAIRE EUROPEENNE				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	11 066 082	FH		FI	11 066 082
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	11 066 082	FK		FL	11 066 082	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	232 939	
	Autres produits (1) (11)					FQ	956	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	11 299 978
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					ES		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	4 019 822	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	246 947	
	Salaires et traitements*					FY	3 842 871	
	Charges sociales (10)					FZ	1 731 621	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	132 486
			- dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	129 698
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	43 904
	Autres charges (12)					GE	62 342	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	10 209 695	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 090 282	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III) GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV) GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	100 255	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	193 417	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	1 796	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	295 471	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	30 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	18 110	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	48 110	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	247 361	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 337 643	

Désignation de l'entreprise		SAS EUREX FIDUCIAIRE EUROPEENNE		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	4 130	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	6 391	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	40 000	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	50 522	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	5 713	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	2 287	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	8 001	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	42 521
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	125 535	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	335 613	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	11 645 971	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	10 726 954	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	919 016
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	75 968
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	3 125	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		
			obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
Voir état annexe			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures		Produits antérieurs

EUREX FIDUCIAIRE EUROPEENNE

Société par Actions Simplifiée
Capital Social : 1.958.624 €
Siège Social : 1 rue du Champ de la Vigne
SEYNOD
74600 - ANNECY

* * *

SIREN 385.274.196 R.C.S. ANNECY

* * *

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 20 MARS 2020**

Résolution adoptée par l'Assemblée Générale concernant l'affectation des résultats de l'exercice clos le 30 septembre 2019.

Deuxième Résolution

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice social clos le 30 septembre 2019, s'élevant à 919.016,73 €, savoir :

- Aux Associés, à titre de dividendes, ci	€	612.070,00
- Au compte « Autres Réserves », le solde, ci	€	306.946,73
		<hr/>
TOTAL EGAL AU BENEFICE DE L'EXERCICE, ci	€	919.016,73
		<hr/>

Ainsi, chacune des 122.414 actions composant le capital de la Société recevra un dividende de 5,00 €.

Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux.


Il est précisé que le montant des revenus distribués aux personnes physiques susvisées, soit 59.460 € est éligible à la Flat Tax.

En outre, conformément aux dispositions légales, la Flat Tax sera retenue à la source par l'établissement payeur, ce dernier étant établi en France.

Enfin, pour satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois derniers exercices sociaux.

- Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016 : Un dividende total de 367.242,00 €, soit un dividende de 3 Euros par action.
- Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2017 : Un dividende total de 428.449,00 €, soit un dividende de 3,50 Euros par action.
- Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2018 : Un dividende total de 489.656,00 €, soit un dividende de 4 Euros par action.

**Pour Copie Certifiée Conforme
Le Président**





**Experts-Comptables Diplômés
Commissaires aux Comptes**

- Jean-Luc REFFET
- Laurence BIBOUD
- Elise FUSTINONI
- Jean-Baptiste TRACQ
- Damien ZAMAROCZY
- Dhurata REFFET SHABANI
- Sébastien REFFET
- Patrice ELKAIM
- Julien PESENTI

EUREX - FIDUCIAIRE EUROPEENNE

**Société par Actions Simplifiée
au Capital de 1 958 624 Euros
1 Rue du Champ de la Vigne
74600 SEYNOD**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30/09/2019**

A l'assemblée de la société EUREX FIDUCIAIRE EUROPEENNE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EUREX FIDUCIAIRE EUROPEENNE relatifs à l'exercice clos le 30/09/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



-1-

ST JEAN DE MNE
37 Place Fodéré
B.P. 104
73302 ST JEAN DE MNE
Tél. 04.79.83.25.00
Fax. 04.79.83.21.25
unicompta@unicompta.com

VALLOIRE
Chalet le Savoy
Rue des Bariois
73450 VALLOIRE
Tél. 04.79.59.07.22
Fax. 04.79.83.33.30
d.renon@unicompta.com

ALBERTVILLE
SARL ELICOMPTA
774 Rue du Commandant Dubois
73200 ALBERTVILLE
Tél. 04.79.31.38.32
Fax. 04.79.31.38.40
e.fustinoni@unicompta.com

AIME
SARL ELICOMPTA
Cabinet GROS - B.P. 17
73211 AIME CEDEX
Tél. 04.79.09.72.43
Fax. 04.79.55.66.11
e.fustinoni@unicompta.com

MODANE
S.A. SOMACO
21 Bis Rue Jules Ferry
73500 MODANE
Tél. 04.79.05.25.00
Fax. 04.79.05.03.66
c.blaix@unicompta.com
d.zamaroczy@unicompta.com

CHAMBÉRY
SARL Cabinet BOLLY
Expertise et Conseil
17 rue Arthur Haulotte
Immeuble Le Cobalt
73000 BASSENS
Tél. 04.79.69.40.27
Fax. 04.79.62.76.22
e.fustinoni@unicompta.com
elkaim@cabinet-bolly.com

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et principes comptables

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations suivantes : créances clients.

Nous avons pu analyser la correcte application du principe mentionné en annexe concernant la comptabilisation de provision sur les créances client dont la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société décrites dans l'annexe concernant la détermination des provisions clients, et des provisions sur titre, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes. Nous avons porté une attention particulière à l'évaluation des immobilisations financières et à la prise en compte de la valeur d'inventaire pour la prise en compte de provision pour dépréciation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

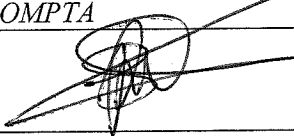
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments

collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Saint Jean de Maurienne, le 7 Avril 2020

<i>SA UNICOMPTA</i>

<i>Laurence BIBOUD</i>

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/19	Net au 30/09/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilé	19 971	19 670	301	862
Fonds commercial	2 547 028		2 547 028	2 547 028
Autres immobilisations incorporelles	25 806		25 806	25 806
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et out	534	534		
Autres immobilisations corporelles	1 668 181	982 175	686 006	670 171
Immob. en cours / Avances & acompte	17 021		17 021	39 021
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	3 177 569	40 571	3 136 998	2 933 381
Autres titres immobilisés	512		512	512
Autres immobilisations financières	45 169		45 169	45 169
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 501 791	1 042 950	6 458 840	6 261 949
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	4 673 098	338 044	4 335 054	3 885 110
Fournisseurs débiteurs	6 261		6 261	1 297
Personnel	12 334		12 334	140 795
Etat, Impôts sur les bénéfices	77 688		77 688	146 014
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	121 429		121 429	100 586
Autres créances	307 022	7 765	299 257	319 244
Divers				
Avances et acomptes versés sur comm	171		171	100
Valeurs mobilières de placement				90 000
Disponibilités	1 184 910		1 184 910	1 074 371
Charges constatées d'avance	83 135		83 135	57 043
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 466 050	345 809	6 120 241	5 814 559
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	13 967 840	1 388 759	12 579 081	12 076 508

Bilan

	Net au 30/09/19	Net au 30/09/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 958 624	1 958 624
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	415 153	415 153
Réserve légale	195 862	195 862
Réserves statutaires ou contractuelles	4 034 187	3 630 514
Résultat de l'exercice	919 017	893 329
Subventions d'investissement	1 056	1 585
Provisions réglementées	35 000	35 000
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7 558 899	7 130 067
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	142 976	170 958
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	142 976	170 958
<i>Emprunts</i>	667 084	594 031
<i>Découverts et concours bancaires</i>	3 168	1 376
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	670 253	595 407
Emprunts et dettes financières diverses	1 697	
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	24 386	87 039
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	62 991	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	713 813	629 910
<i>Personnel</i>	747 848	841 159
<i>Organismes sociaux</i>	557 765	623 035
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	901 471	856 519
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	111 897	122 696
Dettes fiscales et sociales	2 318 981	2 443 409
Autres dettes	47 626	49 350
Produits constatés d'avance	1 037 459	970 367
TOTAL DETTES	4 877 206	4 775 483
TOTAL PASSIF	12 579 081	12 076 508

Compte de résultat

	du 01/10/18 au 30/09/19 12 mois	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	11 066 082.84	10 540 598.14
Subventions d'exploitation		1 000.00
Autres produits	233 895.17	607 092.66
Total	11 299 978.01	11 148 690.80
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Autres achats	2 781 178.44	2 505 566.70
Total	2 781 178.44	2 505 566.70
MARGE BRUTE	8 518 799.57	8 643 124.10
CHARGES		
Achats non stockés	101 079.80	102 202.90
Services extérieurs	643 714.64	571 447.61
Autres services extérieurs	493 850.04	531 032.76
Impôts, taxes et vers. assim.	246 947.26	272 640.93
Salaires et Traitements	3 842 871.58	3 835 015.77
Charges sociales	1 731 621.44	1 638 250.18
Amortissements et provisions	306 089.90	407 615.01
Autres charges	62 342.39	211 502.22
Total	7 428 517.05	7 569 707.38
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 090 282.52	1 073 416.72
Produits financiers	295 471.47	189 713.03
Charges financières	48 110.29	16 500.11
Résultat financier	247 361.18	173 212.92
RESULTAT COURANT	1 337 643.70	1 246 629.64
Produits exceptionnels	50 522.06	27 765.13
Charges exceptionnelles	8 001.03	58 570.35
Résultat exceptionnel	42 521.03	-30 805.22
Participation des salariés	125 535.00	63 290.00
Impôts sur les bénéfices	335 613.00	259 205.00
RESULTAT DE L'EXERCICE	919 016.73	893 329.42

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS EUREX FIDUCIAIRE EUROPEENNE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 12 579 081 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 919 017 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis selon les normes définies par le règlement ANC n° 2016-07 du 04 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
Fonds commercial né d'un apport partiel d'actif de 1993
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficiaire de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				2 547 028
- Fonds commercial	2 547 028			2 547 028
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	48 636		2 859	45 777
Immobilisations incorporelles	2 595 664		2 859	2 592 805
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	534			534
- Installations générales, agencements aménagements divers	939 386	101 293	60 402	980 278
- Matériel de transport	14 615		14 614	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	670 005	53 697	35 799	687 903
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	39 021		22 000	17 021
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 663 560	154 990	132 815	1 685 735
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 943 952	233 617		3 177 569
- Autres titres immobilisés	512			512
- Prêts et autres immobilisations financières	45 169			45 169
Immobilisations financières	2 989 634	233 617		3 223 251
ACTIF IMMOBILISE	7 248 857	388 607	135 674	7 501 791

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		154 990	233 617	388 607
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		154 990	233 617	388 607
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Restitutions	2 859	132 815		135 674
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	2 859	132 815		135 674

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2019
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	2 547 028

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	21 969	561	2 859	19 670
Immobilisations incorporelles	21 969	561	2 859	19 670
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	534			534
- Installations générales, agencements aménagements divers	473 563	65 179	60 402	478 341
- Matériel de transport	11 915	751	12 666	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	468 356	65 996	30 518	503 834
- Immobilisations, mise en concession				
Immobilisations corporelles	954 368	131 926	103 586	982 709
ACTIF IMMOBILISE	976 337	132 487	106 445	1 002 379

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 588 073 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	261 936		261 936
Prêts			
Autres	45 169		45 169
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 673 098	4 673 098	
Autres	524 735	524 735	
Capital souscrit - appelé, non versé		83 135	
Charges constatées d'avance	83 135	83 135	
Total	5 588 073	5 280 968	307 105
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
HG CLIENTS FAE	1 626 857
FOURNIS RRR A OBTENIR	6 261
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	26 824

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	35 000			35 000
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	35 000			35 000
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Provisions

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	170 957	43 904	71 886		142 976
Total	170 957	43 904	71 886		142 976
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		43 904	31 886		
Financières			1 797		
Exceptionnelles			40 000		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 814 215 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	3 168	3 168		
- à plus de 1 an à l'origine	667 084	302 738	364 346	
Emprunts et dettes financières divers	1 697	1 697		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	713 813	713 813		
Dettes fiscales et sociales	2 285 781	2 285 781		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	105 212	105 212		
Produits constatés d'avance	1 037 459	1 037 459		
Total	4 814 215	4 449 868	364 346	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	239 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice	164 217			
Dettes rattachées auprès des assoc. pers				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	282 795
ECFE01 FOURNISSEURS F.N.P.	57 800
INTERETS COURUS A PAYER	3 168
INTERETS COURUS SUR C/C	927
DETTES PROV./CONGES PAYES	381 152
DETTES PROV./PARTIC.SALAR	125 535
PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	60 000
PRIMES DE BILAN CAP	17 818
PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	44 000
FRAIS DE DEPLACEMENT CAP	1 485
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	119 671
CHARG SOCIAL S/CONG PAY	181 252
PROVIS CHGES S/PRIMES	19 680
EFEA01 CHARG SOC A PAYER	11 356
ETAT CHARGES A PAYER	65 945
Total	1 372 583

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
HG CHARG CONSTAT AVANCE	83 135		
Total	83 135		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTAT.D AVANCE	1 037 459		
Total	1 037 459		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

Détail des produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTAT.D AVANCE	1 037 459.15		
Total	1 037 459.15		

